



Microprogramme de 2^e cycle en gestion de cas

RENSEIGNEMENTS

819 821-3651 (téléphone)

819 829-7141 (télécopieur)

geronto@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en gérontologie formé de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté des lettres et sciences humaines et de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'hiver

Le microprogramme de 2^e cycle en gestion de cas vise à former des gestionnaires de cas capables d'assurer l'évaluation, la planification, la coordination et la continuité des services, en vue d'une intégration des soins et des services offerts à une clientèle vulnérable pour répondre à ses besoins.

COMPÉTENCES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'atteindre les compétences suivantes :

- accompagner les personnes présentant une situation complexe et coordonner les services;
- évaluer la situation complexe de personnes vulnérables et des proches aidants en considérant les dimensions biopsychosociales ainsi que les services offerts;
- concevoir le plan de services individualisé en visant une continuité des soins et des services;
- négocier la mise en place des services en vue de l'implantation du plan de services individualisé;
- mettre en œuvre le plan de services individualisé et coordonner des soins et des services à la personne;
- assurer le suivi du plan de services individualisé auprès de la personne et des ressources concernées.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Détenir un baccalauréat en sciences infirmières, en service social, en psychologie ou dans une autre discipline pertinente. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 6

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)

GCA	710	Fondements de la gestion de cas	CR
GCA	721	Pratique professionnelle en gestion de cas	3
GCA	731	Négociation et coopération	2

Description des activités pédagogiques

GCA

GCA 710

1 cr.

Fondements de la gestion de cas

Objectifs : comprendre le processus global de gestion de cas ainsi que la place du gestionnaire de cas dans le réseau de la santé et des services sociaux et porter un regard analytique sur les enjeux et problématiques associés.

Contenu : concepts, théories et modèles de gestion de cas. Rôles et fonctions du gestionnaire de cas dans le réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Processus mené par le gestionnaire de cas. Modèles, concepts clés et stratégies d'intervention de l'approche communautaire. Réflexion critique.

GCA 721

3 cr.

Pratique professionnelle en gestion de cas

Objectifs : évaluer, selon une perspective systémique, des situations complexes simulées de personnes vulnérables et des proches aidants en tenant compte d'enjeux éthiques et légaux. Concevoir des plans de services individualisés.

Contenu : concepts de réseaux, d'alliance, de partenariat et théorie des groupes d'intérêt. Concepts de défense des droits de la personne, d'autodétermination, d'autonomisation. Ressources des milieux public, privé et communautaire. Outils d'évaluation et systèmes de gestion qui en découlent. Outils de planification des services. Enjeux éthiques et légaux. Processus d'évaluation et de conception de plans de services individualisés. Réflexion sur son action.

GCA 731

2 cr.

Négociation et coopération

Objectif : appliquer le processus de négociation ainsi que la coopération à des cas simulés de pratique professionnelle en groupe interdisciplinaire.

Contenu : notions liées à la gestion de conflit et à la négociation. Processus de négociation et de coopération. Réflexion sur son action.